



## CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2011-2012

---

CG/pk

### Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

#### Procès-verbal de la réunion du 02 juillet 2012

##### ORDRE DU JOUR :

1. Examen de divers courriers
2. 6440 Projet de loi portant règlement du compte général de l'exercice 2011  
- Désignation d'un rapporteur
3. Divers

\*

Présents : Mme Diane Adehm, Mme Anne Brasseur, M. Félix Braz, M. Lucien Clement, M. Fernand Diederich, M. Marcel Oberweis en remplacement de M. Félix Eischen, M. Fernand Etgen, M. Gast Gibéryen, M. Marc Angel en remplacement de M. Lucien Lux, M. Serge Wilmes en remplacement de Mme Martine Mergen M. Roger Negri, M. Robert Weber

Mme Caroline Guezennec, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Félix Eischen, M. Lucien Lux, Mme Martine Mergen

\*

Présidence : Mme Anne Brasseur, Président de la Commission

\*

#### **1. Examen de divers courriers**

La Commission prend note des réponses suivantes :

- Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche maintient son intention de conférer à la Fondation « Integrated Biobank of Luxembourg » le statut d'établissement public, mais il y procédera dans le cadre de la refonte générale de la législation régissant les centres de recherches publics et non, comme il l'avait annoncé précédemment, par le biais d'une loi spéciale.

Madame le Président signale qu'une présentation de la « refonte » annoncée vient d'avoir lieu ce matin-même au sein de la Commission de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il y a lieu de suivre l'évolution de ce dossier au fil des prochains mois.

- Une divergence d'interprétation de l'article 17 de la *loi du 8 juin 1999 sur le Budget, la Comptabilité et la Trésorerie de l'Etat* entre le contrôle financier et le Ministre du Développement durable et des Infrastructures avait amené ce dernier à prendre une décision de passer outre au refus de visa du contrôleur financier. Dans son courrier, le Directeur de l'Inspection générale des finances annonce qu'il ne partage pas la position du contrôleur financier.

La Commission décide de demander au Ministre des Finances de s'assurer qu'à l'avenir l'IGF et les contrôleurs financiers partagent la même interprétation des articles de la loi du 8 juin 1999 sur le Budget, la Comptabilité et la Trésorerie de l'Etat.

- La Ministre déléguée à la Fonction publique et à la Réforme administrative annonce qu'à l'avenir les éducateurs gradués de l'enseignement ayant fait leurs études à l'étranger ne devront plus produire qu'une seule équivalence de leurs diplômes. Cette simplification administrative sera mise en oeuvre par le biais d'une modification des textes dans le cadre de la réforme dans la Fonction publique.

La Commission salue cette amélioration.

- Dans son courrier du 25 mai 2012, le Ministre du Logement répond aux différents points concernant le Fonds pour le développement du logement et de l'habitat, soulevés par la Commission dans son rapport sur le rapport spécial de la Cour des comptes concernant les établissements publics 2011. La Commission constate que les explications correspondent presque mot pour mot à celles figurant dans le rapport de la Cour des comptes sauf que les chiffres y ont été actualisés. Elle juge la formule selon laquelle « le Fonds s'efforcera d'interpréter les lois de manière plus adéquate » inappropriée et décide de revenir à ce courrier au cours d'une prochaine réunion.

- La Commission prend note de la réponse du Ministre des Sports (du 6 juin 2012) concernant l'avancement des travaux relatifs au « projet de règlement grand-ducal fixant les modalités de l'aide financière de l'Etat en faveur des projets d'équipement sportif subventionnés dans le cadre des programmes quinquennaux d'équipement sportif » (suite au rapport de la Commission portant sur le « rapport spécial de la Cour des comptes sur le contrôle des programmes quinquennaux d'équipement sportif et du Fonds d'équipement sportif national - Suivi des constatations et recommandations de la Cour des comptes ». Ce sujet, entre autres, sera plus amplement discuté au cours de l'entrevue avec le Ministre des Sports prévue le 9 juillet 2012.

- La Commission prend note de la composition du comité de pilotage du projet global télématique lui transmise le 6 juin 2012 (suite à la réunion du 23 mai 2011). Elle communiquera le courrier du Verkéiersverbond à la Cour des comptes.

- La Commission est informée du fait que son courrier du 9 mars 2012, dans lequel elle demandait à la Ministre déléguée à la Fonction publique et à la Réforme administrative de suivre avec davantage de rigueur la collecte des pièces à fournir à l'embauche (des chargés de cours de l'enseignement fondamental) et de rappeler aux personnes concernées l'importance du respect de cette règle, a été transmis par cette dernière (en date du 10 mai 2012) au Directeur de l'Administration du Personnel de l'Etat avec prière de bien vouloir en informer les gestionnaires de dossiers concernés.

## **2. 6440 Projet de loi portant règlement du compte général de l'exercice 2011**

La Commission fait sienne l'observation de Madame le Président de ne pas réserver aux seuls membres de l'opposition le soin de faire le rapport sur les comptes étant donné que le contrôle de l'exécution budgétaire devrait se faire de façon objective, indépendamment de l'appartenance à la majorité ou à l'opposition parlementaire. Mme Diane Adehm est nommée rapporteur du projet de loi sous rubrique.

La Commission décide, d'une part, de demander à la Cour des comptes de faire parvenir son rapport général portant sur le compte général de l'Etat de l'exercice 2011 au Conseil d'Etat immédiatement à l'issue de la procédure contradictoire, avant même que ce rapport n'ait été présenté aux membres de la Commission et, d'autre part, de rappeler au Conseil d'Etat qu'elle souhaitait disposer de son avis relatif au projet de loi portant règlement du compte général de l'Etat de l'exercice précédent dans un délai permettant au législateur de mettre au vote ledit projet de loi au cours de l'exercice suivant immédiatement celui sur lequel il porte et avant le vote du projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice suivant.

### **3. Divers**

- Les membres de la Commission discutent des dates de visite proposées par le parlement tchèque et optent pour celle du 22-23 octobre 2012.

Les membres suivants de la Commission participeront à cette visite : Mme Anne Brasseur, Mme Diane Adehm, M. Félix Braz, M. Gast Gibéryen. Le groupe politique LSAP a désigné M. Fernand Diederich comme participant. (information reçue le 3 juillet 2012).

- Courriers restés sans réponse :  
La Commission décide d'envoyer des rappels aux différents ministères n'ayant pas encore répondu aux courriers de la Commission datant d'il y a déjà quelques mois.

Luxembourg, le 6 juillet 2012

La secrétaire,  
Caroline Guezennec

Le Président,  
Anne Brasseur